

Réf: Dossier N° 122503

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MAKAR SARL »

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET
CARREFOUR ANCIEN CORRIDOR DE GONZAGUEVILLE, Lot 668,
Ilot N/A

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/06/2022 , et enregistrés au CEPICI le 28/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAKAR SARL »

Objet : GENIE CIVIL (bâtiment , travaux publics , éclairage publique) ; FOURNITURE DE BUREAUX ; COMMERCE GENERAL ; PRESTATIONS DE SERVICES DIVERSES Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET
CARREFOUR ANCIEN CORRIDOR DE GONZAGUEVILLE, Lot 668,
Ilot N/A

Dirigeant(s) : M AYOBOUA BOCO SAINT-JOSEPH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-06327 du 14/07/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°31667/GTCA/RC/2022 du 14/07/2022

